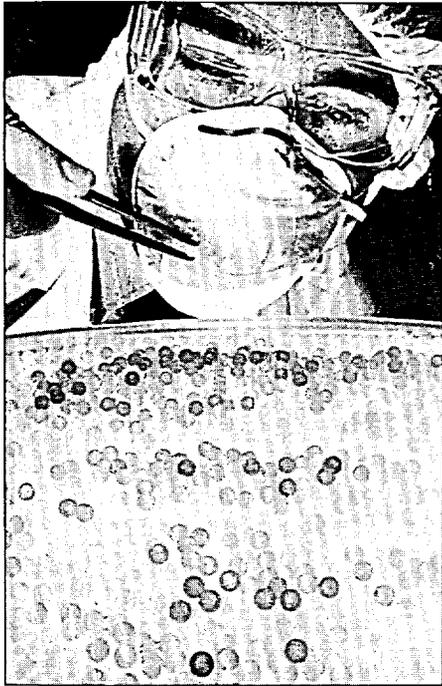


□ ENTREVUE □



H. S.: Bien que nous ayions envoyé à tous les livres concernant le SIDA, nous avons distribué les trousse en priorité aux missions des pays qui sont considérés comme présentant des risques importants, soit en raison du nombre élevé de cas de SIDA dans la population et par conséquent de la forte proportion de sang contaminé, soit parce que les soins médicaux n'y répondent

pas aux normes canadiennes, par exemple parce qu'on n'y utilise pas des aiguilles jetables et que les techniques de stérilisation n'y sont pas fiables. Voilà les mesures spéciales adoptées pour ces pays; bien entendu, le problème même du dépistage concerne en réalité les gens envoyés vers des contrées insalubres, et pas seulement pour ce qui est du SIDA □

□ PRÉVENTION SIDA □

À la demande du ministère de la Santé et du Bien-Être Social, nous portons à l'attention des lecteurs le texte du télégramme suivant (ABDS-0179, 16 nov. 1987) sur la prévention du SIDA. Ce télégramme a déjà fait l'objet d'une diffusion générale.

« Une personne qui était rentrée d'une affectation outre-mer depuis plusieurs mois est récemment décédée du SIDA. Elle n'appartenait à aucun des groupes à risque élevé pour cette maladie. Quoique nous ne puissions pas être absolument certains de la source précise de l'infection, l'évidence cir-

constante indique qu'un traitement d'acupuncture reçu environ 20 mois auparavant en a été la cause. Nous voulons en conséquence avertir les Canadiens en poste ou en visite outre-mer des dangers potentiels de toute intervention impliquant une pénétration de la peau comme l'acupuncture, le perçage des oreilles, l'électrolyse, le tatouage, etc. À moins que leur stérilité soit garantie hors de tout doute par une surveillance médicale au dessus de tout soupçon, ces interventions doivent être considérées suspectes et évitées absolument » □

seringues contaminés, nous avons mis à la disposition de nos missions des pays à haut risque des "trousse de prévention du SIDA". Il s'agit en réalité de trousse de premier secours spécialisées qui contiennent du trousse de premier secours spécialisées qui contiennent du succédané de plasma sanguin, c'est-à-dire un substitut de sang, du liquide stérile pouvant être injecté par voie intraveineuse à des fins de réhydratation ainsi que des aiguilles, seringues, tubes appropriés, etc. — de façon à protéger dans une certaine mesure les employés qui devraient avoir des injections ou qui auraient un accident et auraient besoin de transfusions sanguines alors qu'aucune réserve sûre de sang n'est disponible.

S. G.: *Le Ministère a-t-il l'intention d'adopter des mesures spéciales pour les employés et pour leurs familles affectés dans des missions à hauts risques ?*